

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Band: 107 (2009)
Heft: 12

Rubrik: Mosaïque

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lausanne et environs

Un nouveau protocole de collaboration

Avant, pendant et après la naissance de leur enfant, les parents doivent bénéficier d'un accompagnement de professionnel(le)s formés(e)s, et ceci dans une filière de soins cohérente et de qualité. Le protocole récemment élaboré est le résultat d'une collaboration très constructive entre les sages-femmes indépendantes, les infirmières Petite enfance et les services de la maternité concernés. Il s'inscrit dans une volonté plus globale du canton de Vaud d'améliorer la cohérence et l'efficacité du système et de garantir une équité dans l'offre des prestations au niveau cantonal.

Marylène Malcotti,

sage-femme indépendante

Marie-Pierre Beck,

sage-femme indépendante

Mireille Voumard,

infirmière référente petite enfance

Christine Durnat,

consultante cantonale petite enfance

Au début de la démarche, il a été mis en évidence les points suivants:

- Les infirmières Petite enfance (IPE) ont une connaissance partielle du travail des sages-femmes indépendantes (SFI) et réciproquement.
- Les autres professionnel(le)s (pédiatres hospitaliers et installés, services hospitaliers) ne connaissent pas toujours l'offre des prestations des IPE et des SFI avec leurs critères d'orientation.
- La transmission des informations de la SFI à l'IPE ne se fait pas de façon idéale pour le suivi des familles.
- Dans les situations complexes qui demandent un suivi sur le long terme, le passage de témoin entre SFI et IPE ne se fait pas toujours dans de bonnes conditions, ce qui prive certaines familles des prestations des IPE.

- L'intervention de l'IPE dans les situations où la SFI n'a pas terminé son mandat peut générer de la confusion pour les familles.

En 2006, un groupe de travail constitué de 4 SFI et 4 IPE qui collaborent étroitement avec leurs équipes a été créé. Il s'est fixé pour objectifs:

- d'offrir des prestations répondant aux besoins des familles
- de faciliter l'orientation des familles pour les services de la maternité vers les SFI et/ou les IPE en proposant des critères d'intervention
- d'améliorer la collaboration SFI/IPE

Après 18 mois de travail, début 2008, ce projet a abouti à la rédaction d'un protocole de collaboration validé par les deux corps de métiers (SFI-IPE). La rédaction de ce protocole a été possible grâce à la qualité des échanges, au respect mutuel et à l'esprit constructif du groupe de travail. Le protocole a été présenté pour la première fois le 22 mai 2008 aux équipes de la maternité du CHUV puis durant la même année au colloque psychosocial de la maternité, au service de néonatalogie du CHUV et à l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne.

Pour régler les difficultés rencontrées lors des collaborations SFI-IPE, les IPE et les SFI se contactent régulièrement et mettent en

commun les difficultés rencontrées par leurs pairs. Il est très important de communiquer rapidement lors de problèmes de collaboration ou de malentendus pour ne pas rester sur des impressions ou de fausses hypothèses qui pourraient mener à des tensions entre les deux corps de métier.

Une réévaluation du protocole est prévue tous les six mois (au début). Au besoin, il sera modifié selon l'évolution rapide des pratiques et le contexte de travail (sorties des mamans deux jours après l'accouchement).

Un tel protocole ne peut se mettre en place et durer que si dans les deux groupes professionnels, il y a une forte envie de collaborer et une volonté d'avancer. Il faut un esprit constructif pour pouvoir trouver des solutions. Chacun doit être très au clair avec ses compétences, les compétences de l'autre, les limites de chacun. Admettre qu'il y a des territoires communs sur lesquels il faut, de cas en cas, faire des compromis qui trouvent leur sens dans la qualité du suivi pour les familles.

Le principe du suivi en tandem (SFI et IPE dès le retour à domicile) permet aux SFI de faire leur travail sur le court terme et aux IPE de commencer rapidement une relation avec la famille afin de pouvoir accompagner cette famille sur le long terme. ◀

Service de la maternité du CHUV

Le Département de gynécologie et obstétrique (DGO) du CHUV assure environ 2400 accouchements par an. Cette Maternité a une double vocation: à la fois hôpital de zone pour la région lausannoise et centre de référence universitaire dans les domaines de la gynécologie et de l'obstétrique pour l'ensemble du canton de Vaud et pour une grande partie de la Suisse romande. Le DGO développe des missions de soins, de formation et de recherche. En particulier, dans sa mission de soins en obstétrique, sont assurés des soins de suivis de grossesse en ambulatoire, des hospitalisations prénatales pour des menaces d'accouchements prématurés ou d'autres pathologies de la grossesse, des soins à la naissance et dans le postpartum. Les soins dispensés ont des visées préventives, curatives, palliatives ou éducationnelles auprès des mères, des nouveau-nés et de leur entourage. Afin d'assurer la continuité des prises en charge, le DGO collabore activement avec les différents partenaires du réseau de soins tels que SFI, IPE, gynécologues-obstétriciens et pédiatres.

Suivi des familles dans la période postnatale	
Séjour hospitalier	<ul style="list-style-type: none"> • La maternité du CHUV a la responsabilité de décider selon les critères établis par qui la famille sera suivie dès son retour à domicile, la SFI ou/et l'IPE
Durant les 10 premiers jours post-partum	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations de la SFI selon les critères définis, sa présence est indiquée dans le document de transmission • L'IPE contacte les familles qui n'ont pas de SFI dans les 24 à 72 heures suivant la réception de l'avis de sortie
Après 10 jours post-partum	<ul style="list-style-type: none"> • L'IPE contacte toutes les familles par téléphone à 10 jours post-partum et propose les prestations PE • Si la SFI continue dans la famille, elle informera l'IPE par tél. ou mail de la fin de son intervention
Situations complexes Établir une relation de confiance le plus tôt possible avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> • Situations suivies par l'IPE dès le retour à domicile en collaboration avec le réseau • Tandem SFI/IPE dès le retour à domicile si situations connues avant par la SFI ou nécessitant des visites fréquentes. Les deux professionnelles organisent ensemble la fréquence, la durée, le rôle de chacune en fonction des besoins spécifiques des familles. Elles collaborent et se transmettent des informations pour assurer une cohérence dans la prise en charge. L'IPE est référente de la situation dans le but d'assurer une vision globale et une prise en charge à moyen ou long terme
Collaboration néonatalogie et HEL	<ul style="list-style-type: none"> • Idem situations complexes

Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0–6 ans) parents

En 2003, préoccupés par des disparités régionales et suite à diverses études, le Service de la santé publique (SSP) et le Service de protection de la jeunesse (SPJ) souhaitent élaborer un programme privilégiant la promotion de la santé et la prévention primaire petite enfance. L'Etat de Vaud établit une liste de prestations prioritaires qui constituent un cadre général et qui s'inscrivent dans le

continuum grossesse-allaitement-petite enfance. L'Etat de Vaud désigne la Fondation Profa comme centre de référence pour le conseil en périnatalité et l'OMSV comme centre de référence pour les visites et consultations infirmières petite enfance pour nourrissons et enfants.

Les médecins gynécologues, obstétriciens, pédiatres ainsi que les SFI ont un

rôle important à jouer dans le dispositif préventif de proximité et sont considérés comme les groupements d'experts. Ce programme doit permettre d'accroître la cohérence et l'efficacité du système et garantir une équité dans l'offre des prestations au niveau cantonal. Les prestations du programme sont financées par l'Etat de Vaud. Le programme a été finalisé et présenté en mai 2006.

Les infirmières Petite enfance du canton de Vaud (IPE):

Le travail des infirmières Petite Enfance du canton de Vaud n'est pas récent puisqu'en 2004, le «centre de puériculture de Lausanne» fêtait son 100^e anniversaire. Dans les autres régions du canton, l'activité des infirmières auprès des familles s'est développée en fonction des personnalités et des ressources locales.

Actuellement, les IPE sont une quarantaine réparties en quatre grandes régions, Nord/Broye, Riviera/Chablais, Lausanne et environs, La Côte. Quatre infirmières Petite Enfance référentes régionales (IPER) coordonnent l'activité des

IPE. Le Centre de référence pour les IPE est composé de deux infirmières consultantes cantonales et d'un médecin référent. Le travail des IPE s'inscrit dans «*le Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0–6 ans) parents*».

Les IPE de Lausanne et la couronne lausannoise proposent les prestations suivantes:

– *Visites bihebdomadaires dans les maternités* afin d'informer les familles sur les prestations qui leur sont offertes lors du retour à domicile.

– *Visites à domicile.* Les IPE offrent écoute, soutien, conseils et orientation et elles cherchent avec les parents comment favoriser le développement harmonieux de l'enfant.

– *Consultations* pour bébés et enfants: 19 lieux de consultations sont à la disposition des familles. Les parents s'y rendent à leur convenance, ils peuvent ainsi rencontrer d'autres parents et bénéficier des compétences d'une professionnelle.

– *Permanence téléphonique:* une IPE répond du lundi au vendredi aux questions des parents.

Sages-femmes indépendantes (SFI)

Fondée il y a plus de cent ans, la FSSF est l'une des plus anciennes organisations professionnelles de Suisse. Cette association regroupe plus de 2200 sages-femmes, hospitalières ou indépendantes et se compose de 13 sections. Les SFI exerçant sur Lausanne dépendent de la section Vaud-Neuchâtel-Jura. Elles sont également représentées par une association, soit le groupement des SFI du canton de Vaud. Une référente assure le lien avec le comité des sages-femmes Vaud Neuchâtel Jura, dont elle fait également partie. Elles sont réparties principalement en huit régions, avec une référente dans chaque région. L'organisation dépend de chaque région avec une liste de garde qui fonctionne 7/7 jours.

Depuis la fin des années 1980, les SFI du canton de Vaud font partie intégrante du réseau de soins de proximité dans la période pré et post-accouchement afin de faire évoluer le système de santé vers la

réduction des frais hospitaliers. Les SFI ont une convention dans l'assurance de base avec les assureurs maladie ce qui permet leur accessibilité à toutes les familles. Elles participent à la politique de santé du canton en collaborant notamment à la mise en place de réseaux de soins interdisciplinaires afin d'offrir aux familles des soins de qualité.

Les SFI sont des professionnelles libérales à titre privé. Elles s'installent au sein d'un cabinet ou exercent directement et seulement à domicile. Une minorité offre la possibilité d'accoucher à la maison et/ou en maison de naissance. Elles offrent un accompagnement et un suivi global durant toute la période de la maternité, de la conception à l'après-naissance. Les SFI travaillent de manière autonome dans le cadre de la physiologie de la grossesse, l'accouchement, et le post-partum. Elles sont mandatées par le gynécologue, le pédiatre ou l'hôpital pour toutes situa-

tions nécessitant la surveillance d'une pathologie ou de soins particuliers. A plus long terme, les SFI accompagnent les familles dans le cadre de diverses prestations, comme la gymnastique postnatale, la rééducation du périnée, la gymnastique parents-enfants, les massages pour bébés.

Le groupement des SFI vaudois encourage la collaboration avec les divers partenaires et professionnel(le)s de la santé intervenant lors de la naissance d'une famille. Il assure l'information des recommandations de bonne pratique afin d'offrir une qualité de prestations et permettre l'actualisation de ces dernières. Chaque année, les SFI poursuivent la formation continue liée à leurs activités et répondent ainsi aux exigences de la FSSF. La SFI s'inscrit activement dans le système de santé publique comme professionnelle de la santé auprès des familles.

Critères d'intervention des SFI et des IPE de Lausanne et environs

	Sages-femmes indépendantes	Infirmières petite enfance
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe de SFI de Lausanne et environs membres de la FSSF Section Vaud-Neuchâtel • Système de plan de garde • 7 jours/7 • Libre choix de la SFI par la patiente 	<ul style="list-style-type: none"> • IPE réparties par secteur dans les CMS ou les Espaces prévention • Travaillent les jours ouvrables • Contactent les familles dans les 24 à 72 heures suivant la réception de l'avis de sortie
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Les 10 premiers jours post-partum sont couverts à 100% par la LAMal • 3 consultations d'allaitement sont prises en charge par la LAMal • Puis, sur ordre médical, selon conditions générales LAMal: montant fixe par année (franchise) une quote-part de 10% sur les coûts qui dépassent la franchise 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme financé par le Service de la Santé Publique • Pas de frais direct pour les familles
Cadre d'intervention	<p>Dans les 10 premiers jours du post-partum:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge globale autour de la naissance, prévention et soutien intensif et personnalisé de la famille à domicile <p>Après le 10^e jour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 consultations d'allaitement à disposition de la patiente durant toute la période d'allaitement. • Contrôle gynécologique entre 6 et 12 semaines post-partum • Rééducation du périnée • Suivi de situations pathologiques ou particulières sur ordre médical • Elles proposent des visites à domicile, des consultations en cabinet, des cours variés (gymnastique post-natale, massages bébés, gymnastique parents-enfants) • Chaque SFI est facilement atteignable sur son téléphone portable personnel 	<p>Les IPE offrent à court, moyen et long terme des prestations de promotion de la santé, de prévention et des suivis pour toutes les familles ayant un ou des enfants dès la naissance et pendant l'âge préscolaire</p> <p>Elles proposent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des visites à domicile • Des consultations • Des groupes de rencontre parents-enfants • Une permanence téléphonique de 8h à 12h les jours ouvrables au: 021 641 08 10

Prestations communes aux SFI et aux IPE

- Intervention avec accord des parents à leur demande ou celle de la maternité
- Accompagnement à l'allaitement et au sevrage
- Conseils et soins de puériculture
- Accompagnement et soutien personnalisé de la famille
- Accompagnement de situations psychosociales en tandem

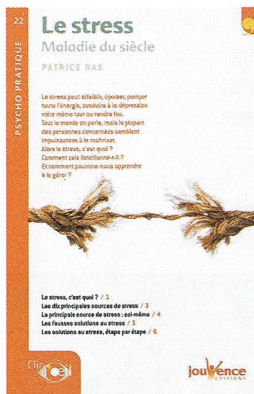
Spécificités du travail des SFI

- Accouchement ambulatoire (sortie dès 2 h post-accouchement), le jour même
- Retour à domicile précoce (entre 24 h et 96 h post-partum), guthrie.
- Besoin d'une visite rapide et/ou quotidienne
- Surveillance ou soins de suture
- Surveillance de tension artérielle
- Pathologies d'allaitement
- Pathologies ou surveillance particulière sur ordre médical
- Suivi d'ictère néonatal

Spécificités du travail des IPE

- Suivi des enfants et leur famille sur le moyen et long terme (jusqu'à l'entrée à l'école) ; pour soutien, conseils, orientation, etc.
- Travail de prévention et de promotion de la santé
- Conseils en alimentation lors du sevrage et jusqu'à l'âge scolaire.
- Suivi du développement staturo-pondéral et psychomoteur
- Information et orientation des familles dans le cadre de la petite enfance
- Suivi des enfants dans le cadre de l'unité de développement du CHUV
- Suivi des enfants à leur sortie de néonatalogie ou de pédiatrie

Livres



Patrice Ras

Le stress, maladie du siècle

Jouvence, Clin d'œil n. 22, 2009, 10 p., ISBN = 2-940420-21-6



Alessandra Moro Buronzo

Le Régime Okinawa

Jouvence, Clin d'œil n. 33, 2009, 10 p., ISBN = 2-940420-66-7

Tout le monde en parle, souvent sans trop savoir ce que le stress implique. Est-il toujours négatif? Peut-on y échapper? Comment ne pas le subir? Quel est le stress optimal? Patrice Ras part de questions simples et il apporte des réponses concises, pratiques, faciles à mettre en œuvre comme «Les solutions au stress, étape par étape».

A Okinawa, les gens vivent longtemps et en bonne santé. Le fait de manger traditionnellement des aliments à «faible densité énergétique» leur permettrait de devenir centenaires. Que peuvent-ils nous appren-

dre? Alessandra Moro Buronzo nous indique comment appliquer progressivement, dans notre quotidien d'Occidentaux, les principes qui structurent la vie saine et heureuse de ces étonnants Japonais.

Vous n'êtes pas une grande lectrice, mais les sujets sur la psychologie, la diététique, la naturopathie ou l'écologie vous passionnent... Alors, cette nouvelle collection intitulée «Clin d'œil» est faite pour vous. Elle vous permettra de découvrir, dans un dépliant de dix pages, un sujet bien précis, de le comprendre, de vous en imprégner et de

trouver des pistes pour aller plus loin.

Chaque livret est rédigé par un spécialiste du sujet; l'information est dense, claire et complète; la présentation soignée et cohérente; le texte est agrémenté de schémas explicatifs, de recettes ou de tableaux récapitulatifs.

Très utiles pour découvrir une «autre» manière de vivre, pour préparer un cours ou un exposé, pour conseiller les jeunes couples ou les futurs parents, mais insuffisants pour faire de vous une véritable «experte» du sujet, ces livrets constituent une

sorte de tremplin pour une première approche ou de condensé de connaissances qui, autrement, resteraient incomplètes, diffuses ou éparses.

Parmi les soixante premiers titres sortis, signalons: «Renforcer son système immunitaire», «Ma séance ventre plat», «La naturopathie, c'est quoi?», «Les fleurs de Bach», etc. L'éditeur annonce la préparation de beaucoup d'autres titres, parmi lesquels «Allaiter bébé», «Mon bébé devient propre», «Pouce tétine», etc.

Josianne Bodart Senn
sociologue

Chantal Birman

Au monde *Ce qu'accoucher veut dire*

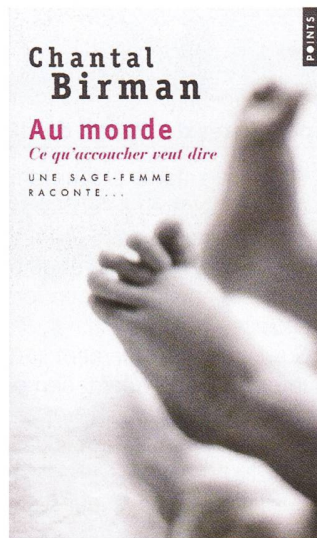
Une sage-femme raconte...

Editions de la Martinière
ISBN = 978.2.7578.1142.9

Ce livre est une vision complète et réaliste du métier de sage-femme. Mme Birman y décrit ses débuts et ses expériences au fur et mesure de son riche parcours professionnel.

Dès les premières pages, ses récits, racontés avec passion, vérité, enthousiasme, émotion, humour et sensibilité nous passionnent. Impossible alors de ne pas lire la suite. De ne pas connaître d'autres aventures vécues. Le métier de sage-femme y est décrit de façon très complète et très réaliste, d'autant plus que M^{me} Birman a eu l'occasion de travailler dans tous les secteurs de la maternité.

Lorsqu'elle décrit ses rencontres et ses expériences vécues avec les femmes, les couples et les familles, M^{me} Birman ne porte aucun jugement., la notion de libre choix est également très présente. L'auteure définit et présente le rôle des différentes personnes autour de la mater-



rité et de la naissance. Ceci dans un souci de répondre au besoin d'accompagnement de la mère et du couple.

Ce livre, très respectueux des professions qui entourent la maternité, est une bouffée d'air frais dans un quotidien qui n'est bien souvent que trop critique et peu respectueux des valeurs de chacun. A lire sans modération!

Karine Allaman

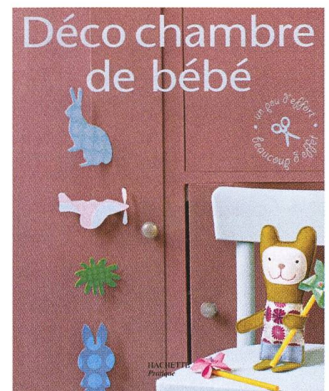
Marie Venditelli

Déco chambre de bébé*Hachette pratique, 2008, 63 p.*
ISBN = 2-01-62-1104-5

L'auteure de ce guide promet «une aide pour relooker la chambre de bébé du sol au plafond avec des projets aussi décoratifs que simples à réaliser. Des pistes pour aider à laisser parler la créativité et faire de la chambre de bébé un lieu personnel et original».

Ce guide s'adresse à des futures mamans à l'aise avec la couture (de préférence avec une machine à coudre), la peinture, le point de croix, le découpage de papier et le collage. Grâce aux instructions, les petits doigts de fée pourront créer, parmi les 15 créations proposées, des idées pratiques pour la déco et le rangement, avec pour exemple un sac multipoche, une gigoteuse ethnique ou bien encore un mobile de petits cœurs, le tout en 4 heures maximum!

Chaque création est accompagnée d'une photo, de compléments d'illustration selon la complexité de la réalisation, d'une liste de matériel et de



fournitures assez facilement trouvable et d'une marche à suivre bien détaillée. Il est néanmoins nécessaire d'avoir des notions de bases en couture, le reste ne devrait pas poser de problème. L'auteure a également noté ses créations de degrés de difficulté et agrément sa marche à suivre de conseils, astuces et variantes afin d'améliorer la finition ou d'étoffer la décoration.

Au final, un guide simple, sympa à suivre – malgré quelques idées de déco un peu kitch – et idéal pour les futures mamans habiles de leurs dix doigts!

Carole Burdet, sage-femme

Christian Dageville

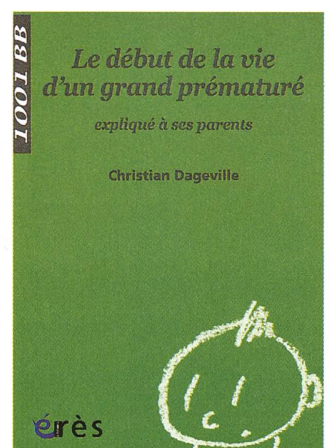
Le début de la vie d'un grand prématuré
expliquée à ses parents*Erès, 2007, 238 p.*
ISBN = 2-7492-0747-6

L'auteur est pédiatre, néonatalogue du CHU de Lille (France). Il s'est associé à d'autres professionnels de la santé pour offrir au grand public une vulgarisation assez poussée du début de la vie des grands prématurés. Ce petit livre de la collection intitulée «1001 bébés» est cons-

truit selon le fonctionnement du système de santé français. Ce texte vulgarise donc beaucoup les soins techniques liés à la prématurité. L'auteur est toutefois bien attentif à faire comprendre aux lecteurs qu'il est impossible de généraliser les prises en charge de ces bébés. Il se base vraiment sur la grande prématurité. C'est un ouvrage qui se veut adapté aux parents concernés:

d'où le langage commun utilisé. Il est également agrémenté de témoignages de parents. Pour la sage-femme, il peut rafraîchir simplement les connaissances et il peut être un outil pour donner des explications aux parents que nous rencontrons. Mais une question reste: Est-il plus – ou moins – anxiogène de tout connaître?

Edith Antonier

www.sage-femme.chwww.hebamme.ch